

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 FEVRIER 2021

Le Bureau communautaire, convoqué par lettre en date du 12 février 2021 s'est réuni le vendredi 19 février 2021 à 18 heures 00, à la Salle du Gentieg à Janzé, sous la Présidence de Monsieur Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Christian SORIEUX, Conseiller communautaire de CHELUN

Etaient présents :

AMANLIS	Loïc GODET
ARBRISSEL	Thomas BARDY
BOISTRUDAN	Anne RENAULT
CHELUN	Christian SORIEUX
COESMES	Luc GALLARD
EANCE	Raymond SOULAS
ESSE	Joseph GESLIN
JANZE	Hubert PARIS
JANZE	Dominique CORNILLAUD
JANZE	François GOISET
MARCILLE ROBERT	Laurent DIVAY
MARTIGNE FERCHAUD	Patrick HENRY
MARTIGNE FERCHAUD	Véronique BREMOND
RETIERS	Thierry RESTIF
SAINTE COLOMBE	Nelly MALNOE
THOURIE	Daniel BORDIER
FORGES-LA-FORET	Yves BOULET

Etaient absents excusés :

BRIE	Bruno PELLETIER
LE THEIL-DE-BRETAGNE	Benôit CLEMENT
RETIERS	Véronique RUPIN

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LES ANNEXES PEUVENT ETRE
CONSULTEES AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 FEVRIER 2021
AGISSANT EN DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

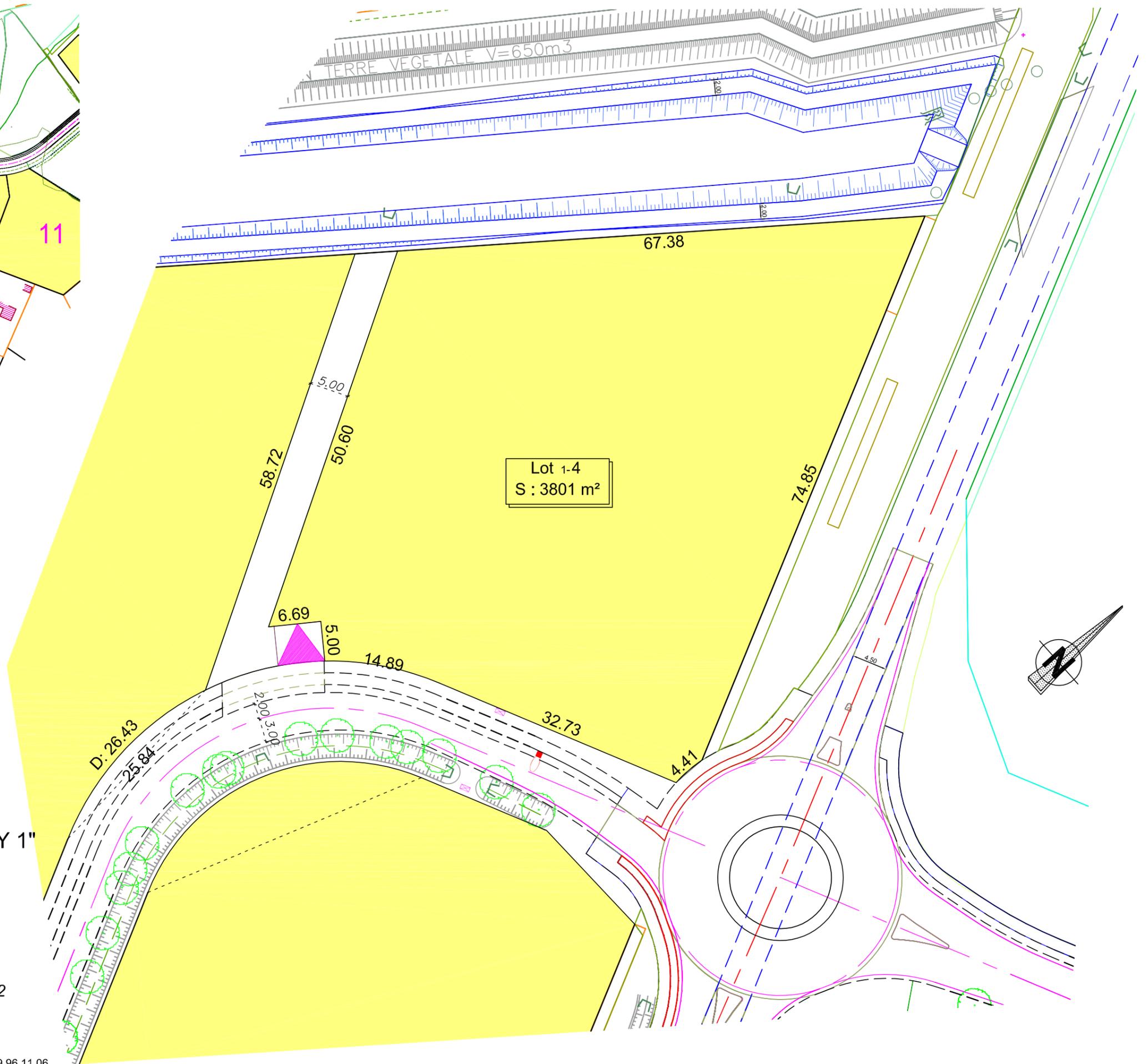
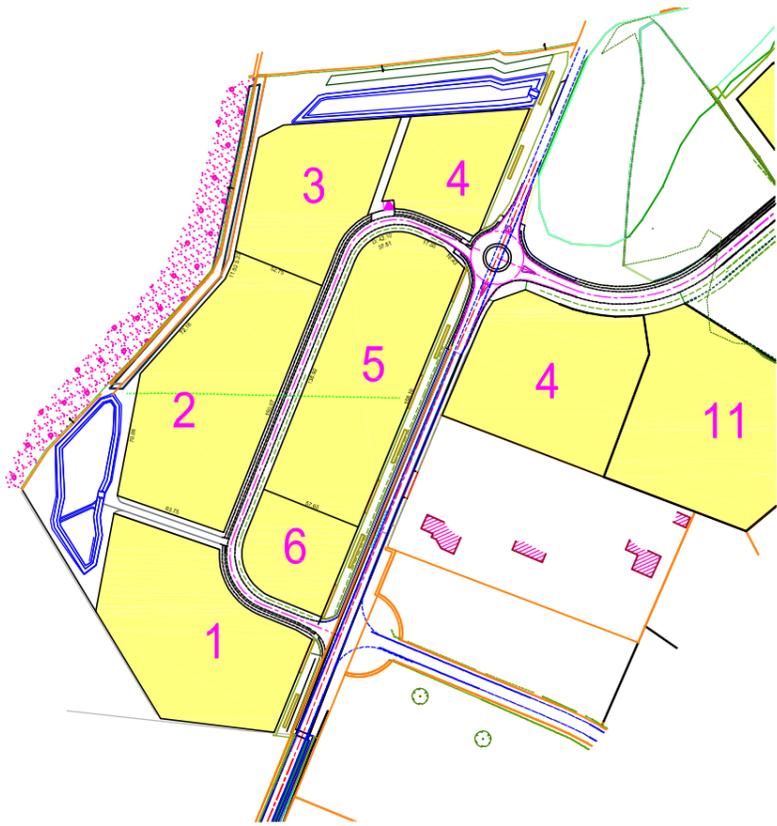
ECONOMIE

DBC21_001

ZONE D'ACTIVITE DU BOIS DE TEILLAY JANZE – CESSION D'UN TERRAIN A LA
SOCIETE COUDRAY

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'annuler la délibération DBC19-008 du 18 Juin 2019 qui attribuait le Lot 1-4 de 3 801 m² pour ce même projet,*
- ◆ *De céder à la Société COUDRAY, ou à toute autre société qui lui serait substituée, un terrain d'environ 4 000 m² sur le lot n°1-3 parcelle ZC208 sise rue de la Houlette - Zone d'activités du Bois de Teillay à Janzé,*
- ◆ *De fixer le prix de vente à 21€ HT/m², auquel viendra s'ajouter la TVA sur marge de 3.96€ qui sera reversée aux services fiscaux par la Communauté de communes, soit un prix de 24.96€ TTC le m², TVA sur marge incluse,*
- ◆ *De confier la rédaction de l'acte de vente à l'office notarial de Janzé,*
- ◆ *De décider que les frais de notaire et de géomètre relatifs à cette affaire seront à la charge de l'acquéreur,*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer l'acte correspondant à cette cession de terrain ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.*



PROJET

JANZE - 35150

Lotissement Communautaire

" Extension Parc d'activités de TEILLAY 1"

Arrêté n°PA 035 136 11 V0001

PROJET DE DECOUPAGE

Echelle : 1/ 500e

Edition du : 25/06/2012

ECONOMIE

DBC21_002

ZONE D'ACTIVITE DU BOIS DE TEILLAY JANZE – CESSION D'UN TERRAIN A LA SOCIETE STUDIO FAUCHER PHOTOGRAPHE

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De céder à la Société STUDIO FAUCHER PHOTOGRAPHE, ou à toute autre société qui lui serait substituée, un terrain d'environ 2 000 m² sur le lot n°1-2-2 parcelle ZC 208, sise rue de la Houlette - Zone d'Activités du Bois de Teillay à Janzé.*
- ◆ *De fixer le prix de vente à 21 €HT/m², auquel viendra s'ajouter la TVA sur marge de 3.96€, qui sera reversée aux services fiscaux par la Communauté de communes, soit un prix de 24.96€ TTC le m², TVA sur marge incluse,*
- ◆ *De confier la rédaction de l'acte de vente à l'office notarial de Janzé,*
- ◆ *De décider que les frais de notaire et de géomètre relatifs à cette affaire seront à la charge de l'acquéreur,*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer l'acte correspondant à cette cession de terrain, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.*

JANZE - 35150

ZA du Bois de Teillay

PROJET DE DIVISION 1

Echelle au 1/500e



Dressé et certifié par
le Géomètre Expert soussigné
à la Guerche, le 2020
Signature



Environnement

DBC21_003

RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS

Le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De déclarer que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2019 n'appelle ni observations ni réserves.*

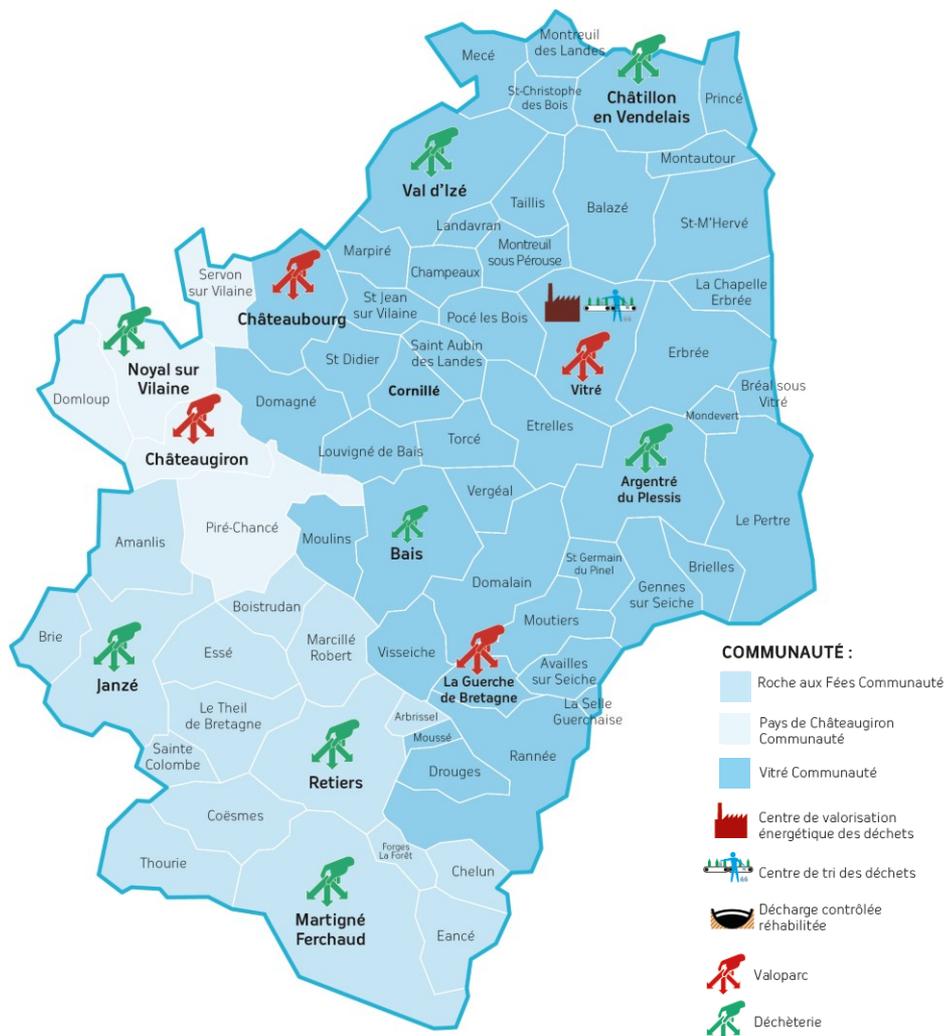
Le SMICTOM Sud-Est 35

Son territoire, ses missions



Présentation du SMICTOM

La carte d'identité du SMICTOM Sud-Est 35



67 communes

134 623 habitants

1500 km²

97 % d'habitat
individuel

3 % d'habitat
collectif
(dont 89% sur Vitré)

Présentation du SMICTOM

Les équipements du SMICTOM Sud-Est 35 en 2018

9 déchèteries
3 Valoparc

Au 1^{er} janvier 2019, le Syndicat transfère la compétence « traitement ». Le Syndicat de Traitement Vitré-Fougères devient propriétaire des usines de traitement.



VITRÉ-FOUGÈRES
VALORISATION DES DÉCHETS

1 décharge contrôlée
réhabilitée
(Cornillé)



Présentation du SMICTOM

Les missions du syndicat

Communication

Sensibilisation des usagers, des scolaires, des communes...

Pré-collecte

Mise à disposition des bacs, des sacs jaunes et bornes d'apport volontaire

Collectes

en porte-à-porte et en apport volontaire

Administration

- Gestion du syndicat
- Facturation des professionnels
- Service usagers/TEOMi

Prévention

Mise en place d'actions
Territoire Zéro Déchet
Zéro Gaspillage

Traitement et valorisation

- Centre de tri des emballages secs
- Centre de valorisation énergétique

Déchèteries

Gestion des sites
Compactage des bennes
Broyage des déchets verts

MISIONS TRANSFÉRÉES AU SYNDICAT DE TRAITEMENT VITRÉ-FOUGÈRES DEPUIS JANVIER 2019



Les faits marquants

Année 2019





TEOMi
campagne massive par SMS
démarrage de la TEOMi



Subvention
pour l'achat de matériel
permettant d'éviter la
production de déchets
26 associations
subventionnées



Papiers dans les écoles
réalisation d'un film pédagogique
d'accompagnement des
écoles dans la démarche



Les Portes Ouvertes
des usines ont attiré
environ 900 personnes

Année 2019

Accroche-bac
lancement d'un outil pour
faciliter la collecte des
bacs à serrure



Compostage partagé
inauguration d'un nouveau site
à Châteaugiron



Visites scolaires
des usines de traitement des déchets
45 visites scolaires dont 1104 élèves et
34 accompagnateurs



Partenariat
sur la conférence de Béa Johnson
avec la Jeune Chambre
Economique de Vitré



Les indicateurs techniques

Les chiffres de 2019



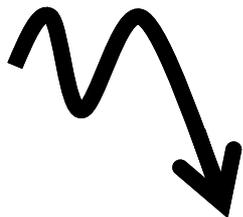
Indicateurs techniques

Les ordures ménagères



17 940 tonnes

d'ordures ménagères collectées en 2019
soit **134 kg par habitant** et par an.



- 8.96% baisse des tonnages globaux



Collecte réalisée par **SITA OUEST**
Valorisation énergétique au CVED.

Indicateurs techniques

La collecte sélective : Emballages recyclables



4 131 tonnes

d'emballages recyclables collectées en 2019
soit **31 kg par habitant** et par an.



+ 5.19 % légère augmentation des tonnages globaux



Collecte réalisée par **SITA OUEST**
Triés au Centre de Tri pour être recyclés

Indicateurs techniques

La collecte sélective : Papiers



2 029 tonnes

de papiers collectées en 2019

soit **15 kg par habitant** et par an.



+ 8.44 % augmentation des tonnages globaux



Collecte réalisée par **SITA OUEST**

Transit par Vitré avant envoi pour recyclage

Indicateurs techniques

La collecte sélective : Verre



5 618 tonnes

de verre collectées en 2019

soit **42 kg par habitant** et par an.



+ 3.56 % augmentation des tonnages globaux



Collecte réalisée par **SITA OUEST**

Transit par Vitré avant envoi pour recyclage

Indicateurs techniques

Les déchèteries



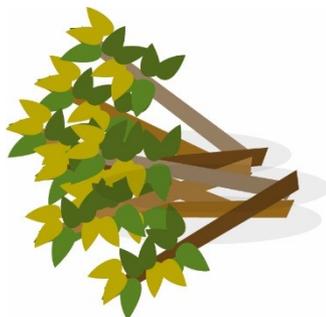
33 218 tonnes

de déchets collectées en 2019

et **396 744 passages** comptabilisés



+ 5.37% augmentation des tonnages globaux et de la fréquentation



8 857 tonnes des déchets verts

broyés et distribués à des agriculteurs locaux

Les indicateurs financiers



Indicateurs financiers

Structure du budget

Investissement

RECETTES

3 773 837 €

dont

Opération d'ordre :
1 265 669 €

Excédent reporté : 45 508 €
Résultat de l'année précédente

DÉPENSES

3 497 757 €

dont

Dépenses financières : 244 682 €
Remboursement emprunt

Dépenses réelles : 1 686 835 €
Voir détails à droite

Excédent global : 276 080 €

RCU : 265 000 €
Extension des réseaux

Pré collecte : 506 000 €

*BAV : nouvelles zones et centre
Bâtiment service technique : travaux
aménagement
Camion SRU*

Structure : 50 000 €

*Matériel informatique
et logiciel*



Déchèteries : 866 000 €

*Finalisation du Valoparc du Pavail
Réalisation du Valoparc de La Guerche de Bretagne
Védo protection Châteaugiron et Noyal sur Vilaine
Travaux mises aux normes : réaménagement pour saison et abri bois
Maîtrise d'oeuvre travaux Martigné Ferchaud, Retiers et Janzé*

Fonctionnement

RECETTES

19 414 708 €

dont

Recettes industrielles : 2 246 401 €
Issues de la vente d'énergie et des matières recyclables

Soutiens et subventions : 2 087 986 €
Perçus des éco-organismes, dont le principal est Eco-Emballages

TEOM - Redevance : 11 225 390 €
Produit fiscal

Excédent reporté : 4 230 208 €
Résultat antérieur reporté

DÉPENSES

16 296 572 €

dont

Charges générales : 8 278 315
Charges de fonctionnement courant

Redevance d'équilibre : 3 973 399 €
Versée au Syndicat de Traitement

Charges de personnel : 1 513 010 €
Équivalents temps complet

Opération d'ordre : 1 265 669 €
Amortissement

Dotations aux amortissements et provision : 1 100 000 €
provision

Excédent global : 3 118 136 €

État de la dette

L'état de la dette présente un capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 de 2 204 909 €, réparti comme suit :

Par prêteur :
ARKEA : 81 %
CRCA : 19 %

Par taux :
Fixe : 100 %
Complexe : 0 %
Variable : 0 %

Classement :
A,1 Taux fixe ou variable simple : 100 %
A,2 Taux barrière simple : 0 %

Le syndicat est très faiblement endetté : sa capacité de désendettement est de 2 ans à fin 2019.

Indicateurs financiers

Décryptage du coût du service

Service financé par :

- recettes industrielles (vente de matériaux, d'énergie...)
- subventions et soutiens éco-organismes (Citéo, etc...)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et redevance spéciale (usagers)

Coût par habitant : **78 € HT tous flux confondus**

Comparaison nationale* :

- fourchette : 45,6 € à 163,2 € HT
- médiane : 85,9 € HT

Soit un positionnement dans la **fourchette basse** .



Indicateurs financiers

Décryptage du coût par flux



5 613 870€ HT collecte et traitement financés à 96 % par l'usager (taxe et redevance).

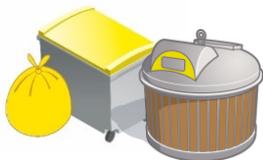


312,9 € HT la tonne dont **301,1 € HT** à la charge de l'habitant.

soit

40 € HT par habitant

COMPARAISON
aux données nationales*



3 445 876 € HT collecte et traitement financés à 47 % par l'usager (taxe et redevance)



834,4 € HT la tonne dont **395,1 € HT** à la charge de l'habitant.

soit

12,1 € HT par habitant

COMPARAISON
aux données nationales*



884 612€ HT collecte et traitement financés à 56 % par l'usager (taxe et redevance)



435,9 € HT la tonne dont **243,8 € HT** à la charge de l'habitant.

soit

1,9 € HT par habitant

Légende : Fourchette Coût médian :

* Référentiel national des coûts du services public de gestion des déchets

Indicateurs financiers

Décryptage du coût par flux



484 612 € HT collecte et traitement financés à 53 % par l'utilisateur (taxe et redevance)

soit

1,9 € HT par habitant



86,3 € HT la tonne dont **46,1 € HT** à la charge de l'habitant.

COMPARAISON
aux données nationales*



3 118 017 € HT collecte et traitement financés à 86 % par l'utilisateur (taxe et redevance)

soit

20 € HT par habitant



126,5 € HT la tonne dont **107,8 € HT** à la charge de l'habitant.

COMPARAISON
aux données nationales*



Rapport d'activités 2019

En savoir plus



SMICTOM Sud-Est 35

28, rue Pierre et Marie Curie
35500 VITRÉ

02 99 74 44 47

contact@smictom-sudest35.fr

www.smictom-sudest35.fr

 @jereduisjaitoutcompris
Suivez-nous sur
Facebook

